

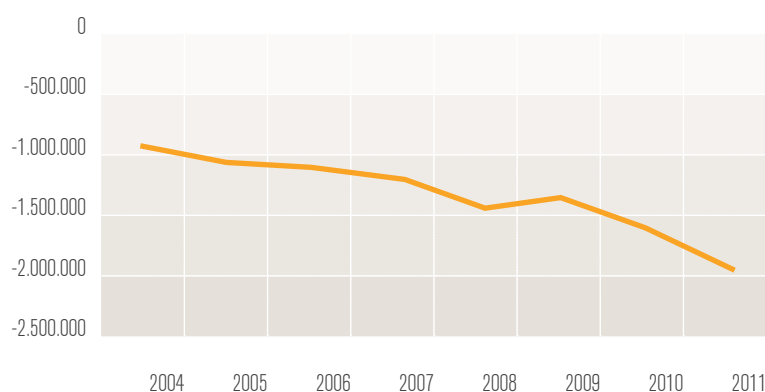
# Créer les conditions d'un retour à l'excédent commercial

Avril 2012

La France, connue pour son patrimoine et sa créativité culinaires, se trouve dans une situation paradoxale : elle exporte aujourd'hui des matières premières agricoles et importe des produits alimentaires finis. La dégradation continue de la balance commerciale depuis 15 ans dans la majorité des branches de l'épicerie et de la diététique en est l'illustration criante. Il est donc urgent de remettre l'agenda économique au cœur des préoccupations de tous les acteurs de l'Etat, et en particulier de ceux chargés de promotion de la France à l'étranger. L'inscription de la culture culinaire française au patrimoine mondial de l'humanité a posé le cadre ; il reste à faire vivre et promouvoir cet atout !

Afin de créer les conditions d'un retour à l'excédent commercial, L'Alliance 7 propose trois pistes de travail :

- Définir une vraie stratégie nationale pour gagner la bataille de l'exportation, en engageant des renégociations pour obtenir la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires qui peuvent subsister, tout en optimisant la coopération entre les différents organismes et institutions français impliqués dans les questions d'exportation ;
- Lever les freins à l'export, en mettant en place d'un interlocuteur unique pour les entreprises exportatrices et en modernisant les formalités douanières (dématérialisation...) ;
- Créer les conditions favorables à l'implantation d'entreprises étrangères et au maintien d'un tissu industriel dense sur notre territoire, en renforçant la promotion de l'industrie agroalimentaire française à l'étranger, en améliorant la pertinence des systèmes d'incitation à l'investissement en comparaison avec les pays voisins, et en communiquant sur les implantations réussies.



Evolution de la balance commerciale française des secteurs de l'épicerie et de la diététique

2004/2011

Sources : Douanes françaises

La stagnation du marché intérieur national fait de l'exportation une condition du développement des entreprises ne fabriquant qu'en France. Seule une vraie politique en faveur de l'export permettra de reconquérir des parts de marché à l'étranger et de rééquilibrer la balance commerciale. Il s'agit autant de changer les mentalités (défi culturel) que de mettre en place un plan d'actions concrètes et cohérentes.

<b>Balance commerciale française 2011</b>  Solde en 000 €	Biscuits et gâteaux	-234 982	Graines et biscuits salés	251 946	<b>TOTAL</b> <b>-1 960 612</b>
	Café (équivalent vert)	-1 410 387	Laits infantiles	362 977	
	Céréales	132 044	Miel	-58 024	
	Chocolaterie (finis et semi-finis)	-362 04	Panification sèche	-33 542	
	Confiserie et fruits confits	-104 819	Tapioca	109	

## 1. DÉFINIR UNE VRAIE STRATÉGIE NATIONALE POUR GAGNER LA BATAILLE DE L'EXPORTATION

L'Alliance 7 en appelle aux pouvoirs publics pour que soit mise en œuvre une stratégie offensive à l'export. La France a toutes les cartes en main pour réussir : excellente réputation à l'étranger, aliments de qualité, richesse d'un patrimoine alimentaire symbole de réussite sociale pour ses consommateurs...

**Cette stratégie pourrait par exemple viser à engager des renégociations bilatérales ou multilatérales (par l'intermédiaire de l'Union européenne) des tarifs douaniers en vue d'obtenir la suppression des obstacles tarifaires et non tarifaires** (par exemple autorisations d'additifs différentes de celles qui peuvent exister en Europe).

Par ailleurs, **les institutions et organismes français impliqués dans les questions d'exportation devraient mettre leurs moyens en commun et optimiser leur coopération.**

Cette coopération pourrait par exemple se concrétiser en :

- Mobilisant dans les pays jugés prioritaires, les acteurs publics nationaux et leurs représentations à l'étranger (Sopexa, UbiFrance, Oseo, CNPA,...) et en région (Comités export) ainsi que les entreprises exportatrices, par le biais de contrats précisant les rôles de chacun ;
- Réorientant une partie des aides allouées à l'exportation de matières agricoles brutes ou peu transformées, vers les aliments à forte valeur ajoutée ;
- Désignant des ambassadeurs du patrimoine alimentaire français, comme il existe des ambassadeurs de la culture française, qui pourraient être promus dans tous les lieux de représentation de la France : ambassades, Alliances françaises, lycées français, bureaux d'Ubifrance et de la Sopexa, Chambres de commerce françaises à l'étranger...

## 2. LEVER LES FREINS À L'EXPORT

Le constat de la faible présence des PME françaises à l'export a été dressé depuis longtemps. **Les professions de L'Alliance 7 ont identifié plusieurs moyens**, extrêmement concrets, susceptibles de faciliter les démarches des industriels de l'agroalimentaire à l'exportation au travers, **en particulier, de la mise en place d'un interlocuteur unique et de la modernisation des formalités douanières.**

Différents documents, comme les certificats sanitaires ou les certificats de libre-vente, sont nécessaires pour exporter et l'une des premières difficultés auxquelles se heurtent les entreprises est d'identifier les services de l'Administration responsables de la délivrance de ces documents. Cette responsabilité est très souvent mal identifiée au sein même des services concernés et varie selon les régions. **La mise en place d'un interlocuteur unique pour les entreprises exportatrices faciliterait beaucoup leur travail.**

En outre, au-delà du nombre d'interlocuteurs, **les formalités douanières devraient être modernisées**. A titre d'exemple, les documents sont délivrés en français alors que le commerce international se fait essentiellement en anglais ; les entreprises doivent donc systématiquement traduire les documents en anglais, ce qui peut être particulièrement lourd pour les PME. Autre exemple, la dématérialisation des documents sanitaires et phytosanitaires est très incomplète, ce qui empêche la dématérialisation des procédures douanières via Delta1 pour les produits alimentaires.

### 3. **CRÉER LES CONDITIONS FAVORABLES À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES ET AU MAINTIEN D'UN TISSU INDUSTRIEL DENSE SUR NOTRE TERRITOIRE**

La France ne manque pas d'atouts pour attirer des entreprises étrangères sur son territoire : productivité et main d'œuvre qualifiée, proximité de la majorité des consommateurs européens, disponibilité d'un large éventail de matières premières agricoles, niveau de sécurité sanitaire élevé, bonnes infrastructures, pôles de compétitivité et organismes de recherche de niveau international...

Comment fait-elle connaître les mérites d'une implantation en France ? Comment convaincre les investisseurs étrangers que la France est le meilleur compromis comparée à d'autres pays ?

**Pour accroître l'attractivité de la France aux yeux des entrepreneurs et investisseurs étrangers, pour les inciter à investir et produire en France et pour enfin rééquilibrer la balance commerciale française, L'Alliance 7 propose de :**

- Renforcer par le biais de l'AFII (Agence Française des Investissements Internationaux) la promotion d'une image moderne de l'industrie alimentaire française auprès des groupes alimentaires étrangers ;
- Développer des outils d'aide à la décision en comparant les systèmes d'incitation à l'implantation dans le secteur alimentaire en France avec ceux des pays voisins ;
- Mettre en exergue les réussites d'industries alimentaires implantées en France dans la presse financière internationale avec les témoignages des investisseurs étrangers sur les raisons de leurs choix.